

L'architecture rurale française

Corpus des genres, des types et des variantes

Musée national des arts et traditions populaires

Berger-Levrault, éditeur

Bourbonnais Nivernais

L

—

**L'architecture rurale
française**

Fol V
10285
(13)

Cet ouvrage a été publié
avec le concours
des Conseils généraux des départements
de l'Allier et de la Nièvre

70

L'architecture rurale française

Corpus des genres,
des types et des variantes

Bourbonnais Nivernais

par Jean Guibal

DL-29-04-1982-12687

L'architecture
française

Collection des guides
des types de monuments

Bourbonnais
Nivernais

par Jean Guibal



L'architecture rurale française

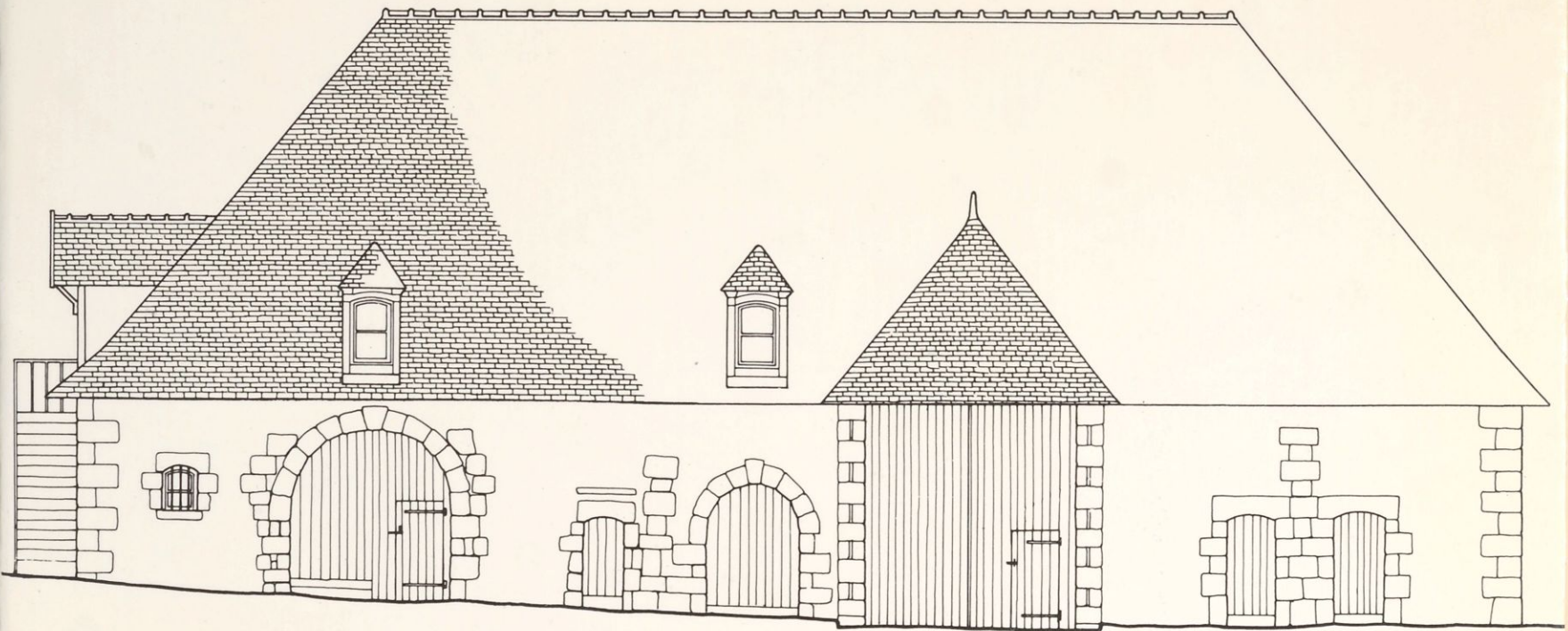
Corpus des genres, des types et des variantes

Musée national des arts et traditions populaires

Berger-Levrault, éditeur

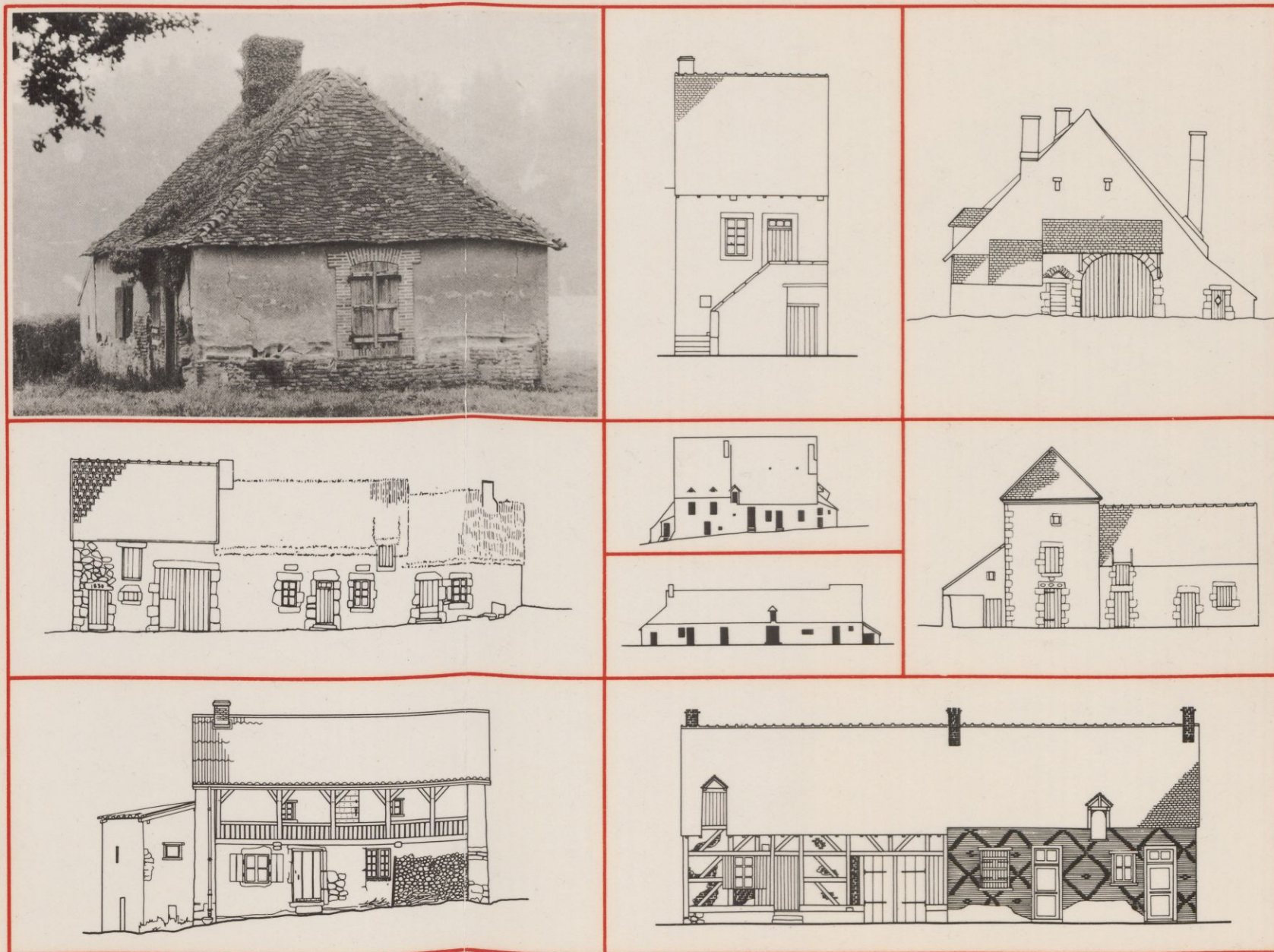
Bourbonnais Nivernais

Jean Guibal



La maison et son environnement immédiat, la grange, l'étable et la cour, sont probablement, parmi les legs de la société traditionnelle à la société industrielle, au nombre de ceux qui offrent la plus grande variété. Siège d'un groupe familial et foyer autour duquel s'organise la vie domestique, la maison rurale est aussi le lieu d'activités économiques diverses. Profondément inscrite dans le terroir, elle en révèle, par les matériaux dont elle est construite, les particularités et le fonds; elle signe, par la répartition des espaces et l'organisation des accès, le mode original de relation que le groupe humain entretient avec les minéraux, les végétaux et les animaux environnants; elle annonce, par sa face visible, la qualité et le rang de ceux qui y vivent, elle affiche la fonction qu'ils occupent dans la société et la place qu'ils ambitionnent d'y tenir.

Le projet de cette collection en 22 volumes est de constituer, pendant qu'il en est encore temps, un *corpus* des types de l'habitat rural français et de leurs variantes significatives. Résultat de longues et minutieuses enquêtes sur le terrain, chaque volume donne une image aussi précise que possible des formes architecturales propres à la région concernée. Véritable outil pour une typologie de l'habitat rural de notre pays, ce *corpus* devrait constituer un ouvrage de référence pour tous: amateurs désireux d'être éclairés sur les formes architecturales prédominantes dans une région, chercheurs ayant besoin d'un instrument de travail plus élaboré qu'une simple enquête parcellaire, administrations ayant la volonté de fonder une politique de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine architectural.



Cet ouvrage a été publié avec le concours des Conseils Généraux des départements de l'Allier et de la Nièvre

ISSN 0153-2693
ISBN 2-7013-0441-5

Berger
Levrault

L'architecture rurale française

Bourbonnais, Nivernais

L'architecture rurale française

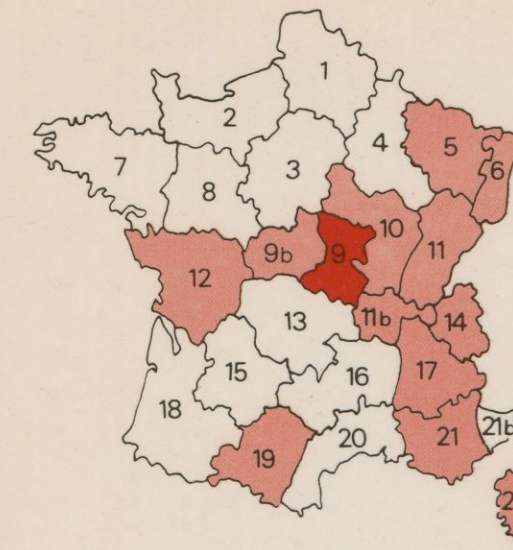
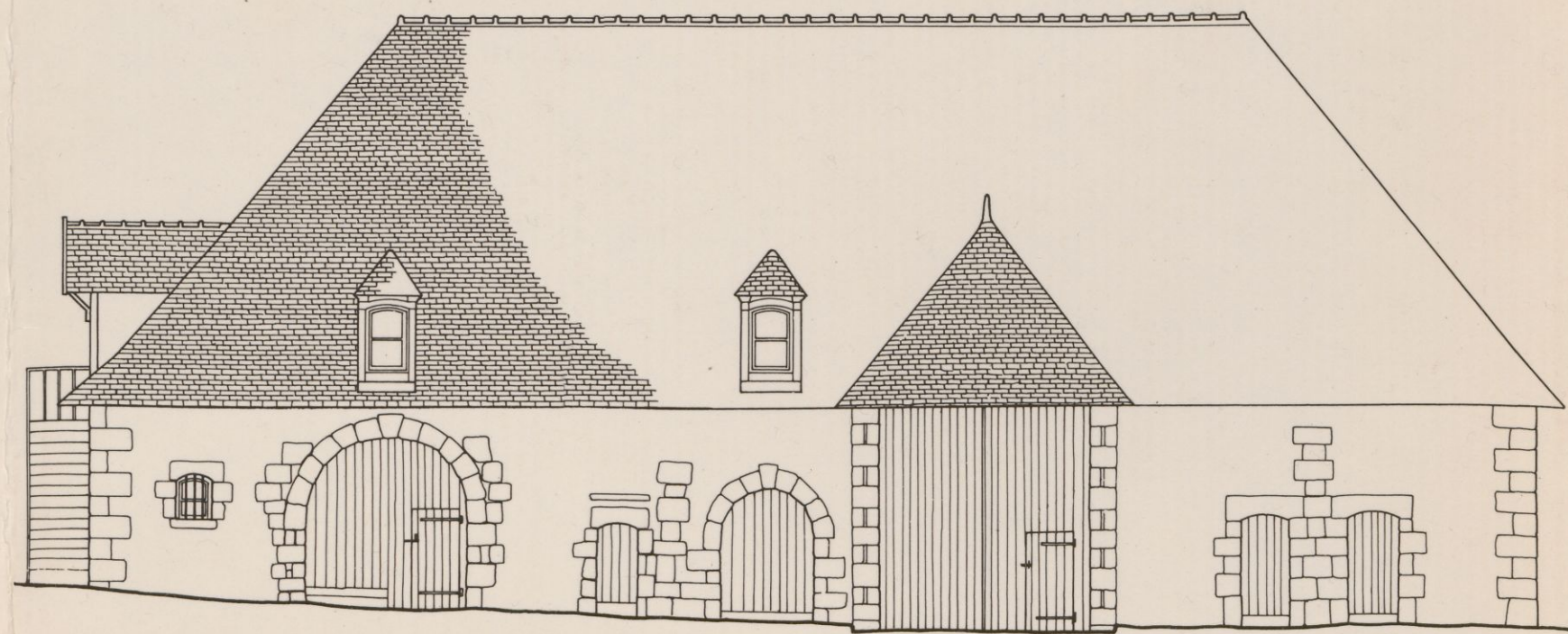
Corpus des genres, des types et des variantes

Musée national des arts et traditions populaires

Berger-Levrault, éditeur

Bourbonnais Nivernais

Jean Guibal



1. Nord, Picardie
2. Normandie, Perche
3. Ile-de-France, Orléanais
4. Champagne, Ardennes
5. Lorraine
6. Alsace
7. Bretagne
8. Maine, Anjou, Touraine
9. Bourbonnais, Nivernais
- 9 bis. Berry
10. Bourgogne
11. Franche-Comté
- 11 bis. Lyonnais
12. Poitou, pays charentais
13. Limousin, Auvergne
14. Savoie
15. Périgord, Quercy, Agenais
16. Haut-Languedoc, Rouergue
17. Dauphiné
18. Gascogne, Pays Basque, Béarn
19. Midi toulousain et pyrénéen
20. Languedoc, Méditerranée, Roussillon
21. Provence
- 21 bis. Comté de Nice
22. Corse

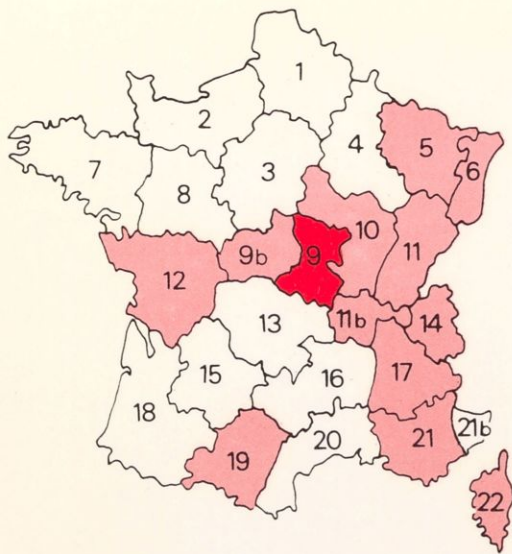
Déjà parus :

- Savoie
- Dauphiné
- Corse
- Alsace
- Franche-Comté
- Lyonnais
- Midi toulousain et pyrénéen
- Bourgogne
- Provence
- Lorraine
- Poitou, pays charentais
- Berry

Prochains volumes à paraître :

- Comté de Nice
- Normandie
- Gascogne, Pays Basque, Béarn

Prix de souscription valable jusqu'au 15-05-1992. 265,00 F TTC
Prix déduit après cette date : 290,00 F TTC



1. Nord, Picardie
2. Normandie, Perche
3. Ile-de-France, Orléanais
4. Champagne, Ardennes
5. Lorraine
6. Alsace
7. Bretagne
8. Maine, Anjou, Touraine
9. Bourbonnais, Nivernais
- 9 bis. Berry
10. Bourgogne
11. Franche-Comté
- 11 bis. Lyonnais
12. Poitou, pays charentais
13. Limousin, Auvergne
14. Savoie
15. Périgord, Quercy, Agenais
16. Haut-Languedoc, Rouergue
17. Dauphiné
18. Gascogne, Pays Basque, Béarn
19. Midi toulousain et pyrénéen
20. Languedoc, Méditerranée, Roussillon
21. Provence
- 21 bis. Comté de Nice
22. Corse

Déjà parus :

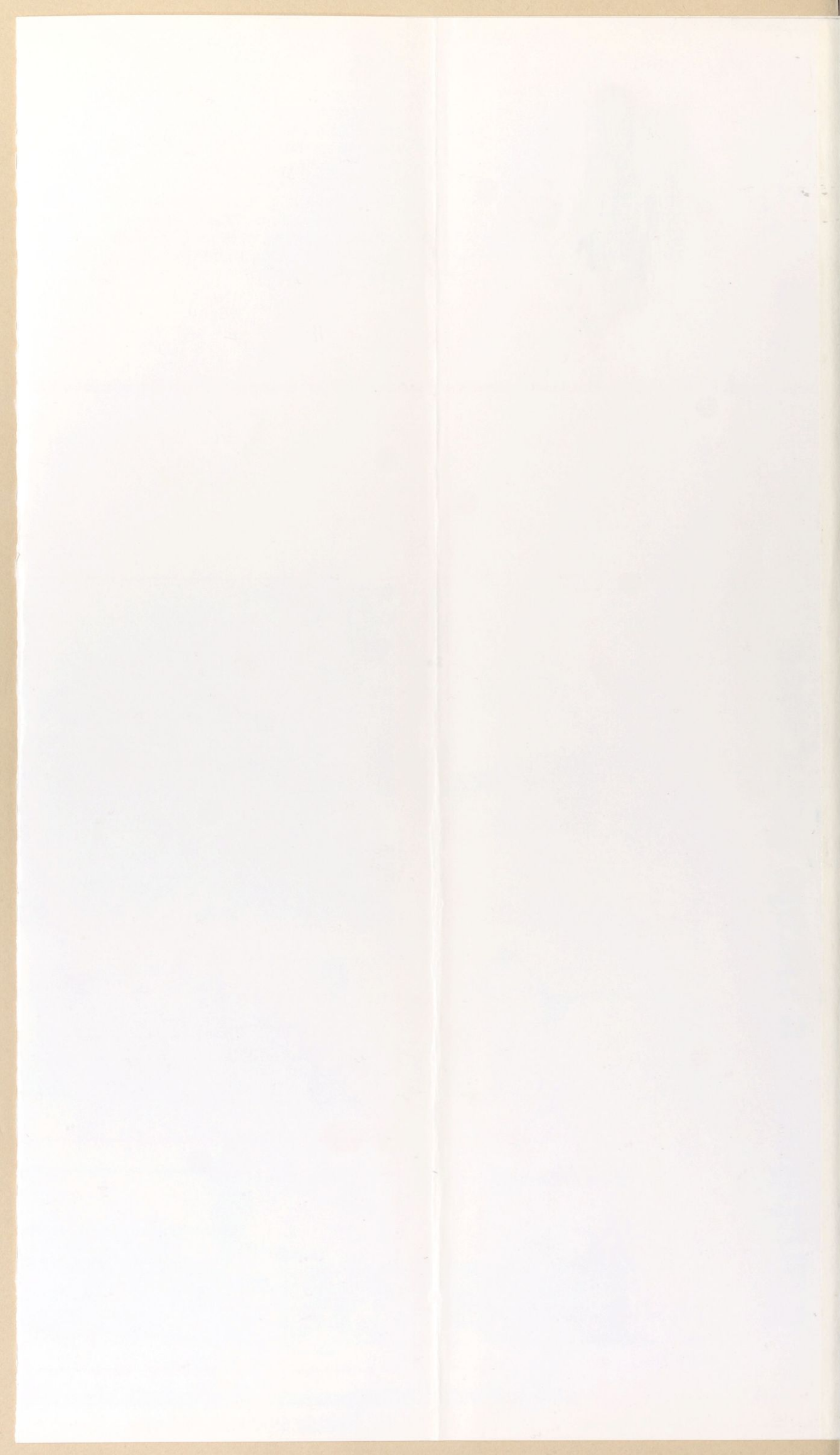
Savoie
 Dauphiné
 Corse
 Alsace
 Franche-Comté
 Lyonnais
 Midi toulousain
 et pyrénéen
 Bourgogne
 Provence
 Lorraine
 Poitou, pays charentais
 Berry

Prochains volumes à paraître :

Comté de Nice
 Normandie
 Gascogne, Pays Basque, Béarn

 Prix de souscription valable jusqu'au 15-05-1982 : 265,00 F ttc
 Prix définitif après cette date : 290,00 F ttc





Sous le haut patronage et avec le concours :

du ministère de la Culture
(Direction des musées de France),
du ministère de l'Environnement
(Secrétariat général du Haut-Comité de l'Environnement,
Mission des études et de la recherche),
du ministère de l'Urbanisme et du Logement (Direction de l'architecture),
du ministère de l'Agriculture (Direction de l'aménagement),
du Centre national de la recherche scientifique

Directeur scientifique :

Jean Cuisenier, directeur de recherche au CNRS,
conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires

Directoire scientifique :

Isac Chiva, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales,
Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France,
Hugues Neveux, professeur à l'université de Caen,
Michel Parent, inspecteur général des Monuments historiques,
Jean-Marie Pesez, directeur d'études à l'École des hautes études
en sciences sociales,
Gaston Tuillon, professeur à la faculté des langues et lettres de Grenoble

Maître de l'ouvrage :

Centre d'ethnologie française (laboratoire associé au CNRS)

Coordination des recherches scientifiques :

Henri Raulin, maître de recherche au CNRS

Secrétaire général de la publication : Gérard Guillet

Conception de la maquette de la collection : Jacques Pasquet (CNRS)

Conception et rédaction de l'ouvrage :

Jean Guibal, conservateur au Musée Dauphinois (Grenoble)

Direction de l'iconographie :

Franco Novati, architecte DPLG, et Jean Guibal

Maquette : Franco Novati

Ont contribué :

Première enquête et relevés architecturaux :
Georges Bourgeois, architecte DPLG : monographies BN 10 à 15; 17 à 21

Deuxième enquête :

Jean Guibal

Relevés architecturaux :

Jean-Louis Carmes : monographie BN 16

Rédaction des textes de monographies :

Jean Guibal

Préparation des documents graphiques :

Sophie Bataille, architecte DPLG, et Franco Novati, architecte DPLG

Exécution des dessins :

Eliane Champouillon, Michel Clipet, André Leroux, Jean Parenton

Photographies :

Bellile, Georges Bourgeois, Jean Bras, Danchaed, Jean Guibal, Pierre Pocarull, Maurice Robert.


Secrétariat administratif :

Suzanne Vachette

Service des archives et laboratoire photographique :

Musée national des arts et traditions populaires

Sommaire

9	L'architecture rurale , par Jean Cuisenier
11	Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale , par Jean Cuisenier
17	Introduction
19	1. Limites géographiques et frontières culturelles
19	1.1. Diversité géographique et historique
19	1.2. Une unité agraire et paysanne : Le paysage rural - L'économie agraire - Étendue et limites du bocage
22	1.3. Frontières culturelles et culture paysanne
23	2. Conditions et déterminations culturelles
23	2.1. L'organisation de l'espace habité
24	2.2. La hiérarchie sociale : La propriété - Les modes de faire-valoir
29	2.3. Habitat et vie domestique : L'habitation - La famille - Les communautés familiales
32	2.4. Les conditions d'une construction
32	2.5. Les activités agricoles et pastorales : L'élevage - La culture et les autres activités
36	3. La construction
36	3.1. La maçonnerie : La maçonnerie de pierre - La maçonnerie de terre - Les maçons
46	3.2. La charpente : La charpente de mur - La charpente de toit - Les autres utilisations du bois - Le charpentier
52	3.3. La couverture
58	3.4. Les pratiques rituelles de la construction
59	4. Les genres de maisons rurales
59	4.1. Le domaine et la locaterie
59	4.2. Les châteaux et la réserve
59	4.3. La maison vigneronne
59	4.4. Les maisons de montagne
61	5. Esquisse d'une typologie
61	5.1. Les variables architecturales
63	5.2. Les types : Les domaines bocagers - Les domaines céréaliers - Les locateries - Les maisons vigneronnes - Les maisons de montagne - La maison en bois
73	5.3. Les types et l'unité territoriale
74	6. État actuel des maisons rurales
77	Index typologique
81	Glossaire
84	Bibliographie
	
	Monographies
89	I. Donziais et Vaux d'Yonne (BN 01 à 04)
115	II. Morvan (BN 05 à 07)
131	III. Amognes et Vaux de Nevers (BN 08 et 09)
145	IV. Bocage bourbonnais (BN 10 à 13)
169	V. Sologne bourbonnaise et Montagne bourbonnaise (BN 14 à 17)
191	VI. Val d'Allier et Limagne bourbonnaise - Vallée du Cher et Combraille (BN 18 à 21)
211	Index des monographies

Avis au lecteur

Il est possible d'utiliser cet ouvrage de plusieurs manières différentes. Le lecteur désireux de prendre un premier contact avec l'architecture rurale de la région concernée pourra commencer par consulter les monographies qui constituent la deuxième partie du volume; s'il souhaite, au contraire, avoir tout de suite une approche plus systématique, il lui sera plus utile de commencer par lire l'introduction. Il verra ensuite un intérêt particulier dans l'étude de l'index typologique et du glossaire qui viennent à la fin de cette introduction.

Enfin, si le lecteur est soucieux d'apprécier l'ensemble du projet que constitue le *Corpus de l'architecture rurale française*, il ne manquera pas de lire l'article de Jean Cuisenier : *Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale*. Il y trouvera les fondements scientifiques de ce projet et une idée des exploitations méthodiques auxquelles il peut donner lieu.

L'architecture rurale française

La maison et son environnement immédiat, la grange, l'étable et la cour, sont probablement, parmi les legs de la société traditionnelle à la société industrielle, au nombre de ceux qui offrent la plus grande variété. Sièges d'un groupe familial et foyer autour duquel s'organise la vie domestique, la maison rurale est aussi le lieu d'activités économiques diverses. Profondément inscrite dans le terroir, elle en révèle, par les matériaux dont elle est construite, les particularités et le fonds; elle signe, par la répartition des espaces et l'organisation des accès, le mode original de relation que le groupe humain entretient avec les minéraux, les végétaux et les animaux environnants; elle annonce, par sa face visible, la qualité et le rang de ceux qui y vivent, elle affiche la fonction qu'ils occupent dans la société et la place qu'ils ambitionnent d'y tenir.

Or, ce patrimoine aux multiples aspects, ces trésors d'ingéniosité dans l'adaptation et d'invention dans les différences, les voici aujourd'hui menacés de toutes parts. Ici, les villages se vident, les maisons périclitent d'abandon. Là, on les transforme, ou on les reconstruit à l'aide des matériaux les plus hétéroclites, selon des plans étrangers à leur destination d'origine. Ailleurs, on les fige dans un état déterminé et on les rend impropres à remplir les fonctions pour lesquelles elles avaient été conçues. En peu d'années, la plus grande part de ce legs des générations antérieures aura en certaines régions à tout jamais disparu. Il importe donc, et de toute urgence, d'en recueillir la trace, de la conserver et d'offrir au public les moyens de l'apprécier. C'est assigner à ce recueil, qui doit être le véritable corpus de l'architecture rurale française, trois objectifs : fixer, alors qu'il en est temps encore, une image aussi précise que possible du système des formes architecturales employées dans la France rurale traditionnelle; préparer, grâce à des données méthodiquement recueillies, l'étude de ces formes et l'interprétation de leurs fonctions; fonder, sur des bases rationnelles, une politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural.

Or, pour ce faire, une documentation considérable était déjà disponible. De 1942 à 1945, une vaste enquête d'architecture rurale avait été entreprise à l'initiative d'Edmond Humeau et d'Urbain Cassan sous la direction de Pierre-Louis Duchartre et Georges-Henri Rivière, assistés de Marcel Maget et Guy Pison. Une cinquantaine d'architectes avaient dressé, selon des règles uniformes minutieusement mises au point, 1759 monographies d'habitations rurales, comportant plans, coupes, élévations, description de la maison, de ses bâtiments annexes, de son domaine foncier et de sa situation; c'était là une somme considérable de connaissances et d'informations, qu'il était indispensable d'exploiter. Mais ce n'était pas suffisant. En effet, dotée des maigres moyens financiers des chantiers de chômeurs intellectuels, cette entreprise avait dû faire face aux difficultés de l'époque d'occupation. Puis, dès la Libération, les enquêteurs rejoignaient, l'un après l'autre, la grande œuvre de reconstruction et, en 1946, la fermeture des chantiers mettait fin à l'enquête avant que les objectifs en fussent atteints. Un immense travail restait à faire pour compléter et surtout redresser l'échantillon, lier le recueil des données à des hypothèses sans lesquelles l'investigation serait aveugle, esquisser des propositions théoriques et pratiques que pourrait soutenir la publication d'un corpus rigoureusement constitué. Il était nécessaire de reprendre l'enquête, à une génération de distance : ce que je décidai, en 1969, confiant à Henri Raulin la tâche de relancer les missions sur le terrain, de coordonner les moyens et de montrer à tous l'exemple d'une investigation anthropologique approfondie. Il s'agissait d'abord d'actualiser les données, faire de nouveaux relevés, prendre des photographies, recueillir des informations complémentaires et, surtout, dresser de nouvelles monographies afin d'obtenir un échantillon pleinement représentatif de l'habitat rural traditionnel en France.

La publication, dans leur état brut, des monographies anciennes, complétées après un retour sur le terrain, et des monographies nouvelles,

ajustées aux nouveaux objectifs, ne pouvait évidemment être envisagée : la masse des matériaux composerait une bibliothèque de plus de trois cents volumes et l'exploitation scientifique, technique et pratique en serait impossible. Il importait donc de réduire les données, de simplifier leur présentation, d'aller aussi droit que possible à l'essentiel. Entre plusieurs solutions, il fallait donc choisir : on ne ferait pas un inventaire, dont l'impossible ambition serait l'exhaustivité; ni un recueil d'exemples, dont on ne pourrait tirer aucune loi, tout juste des illustrations; ni un catalogue de belles œuvres choisies selon le goût des enquêteurs ou le jugement des amateurs. On ne ferait pas non plus la description d'un échantillon représentatif, tiré selon des règles telles que la loi des probabilités puisse jouer. On ferait plus simple et plus compliqué à la fois : un corpus de spécimens représentant des types et leurs variantes significatives, destiné à rendre possible une investigation méthodique des variations.

Fixer ainsi l'objectif, c'était requérir, d'abord, une typologie. Or, il n'existe pas, en matière d'habitat et d'architecture rurale, de classification des espèces et des genres comme il en existe pour la faune et la flore, de répertoires pour la détermination des œuvres littéraires tel que le catalogue international des contes types. Force était donc de procéder empiriquement : bâtir, région par région, une esquisse de typologie avec les experts locaux, architectes des monuments historiques, professeurs d'universités, directeurs départementaux des archives, conservateurs de musées, spécialistes et connaisseurs implantés en milieu rural; confronter cette esquisse avec les résultats d'observations répétées sur le terrain, d'entretiens avec les détenteurs des techniques traditionnelles de construction, d'analyses pratiquées sur place pour déterminer quelles étaient les destinations d'origine des différents bâtiments, les changements de destination et les transformations consécutives dans leur architecture. Un effort de recherche était ainsi indispensable, pour envisager l'habitat d'un point de vue archéologique, historique, ethnologique et linguistique, et pour donner à la technologie et à l'économie leur part. Le mode de groupement de l'habitat, les influences et les contacts culturels divers qu'a connus la région, l'organisation sociale de la communauté et ses techniques agricoles et pastorales, les procédés et la terminologie de construction, les croyances et les coutumes relatives à la maison et ses dépendances, autant de points qu'il importait de traiter, si l'on voulait que les principes présidant au choix des spécimens figurant au corpus soient explicités. Une place particulière devait, en outre, être accordée à l'étude des changements intervenus en un quart de siècle, tant sur le plan de l'architecture que sur celui des modalités de l'habitation et de l'exploitation.

Le parti retenu pour la publication est donc le suivant : le corpus se divisera en une vingtaine de volumes de format 23,5 x 29,5. Chaque volume comprend, après une introduction de caractère historique et ethnologique sur l'habitat, un certain nombre de monographies réduites et normalisées, composées chacune d'un texte, de plans et de photographies et prêtes pour une exploitation méthodique.

La publication, par les éditions Berger-Levrault, de ces volumes est prévue sur sept ans, de 1977 à 1983, à raison de trois par an en moyenne.

Le groupement par volumes est conçu de telle sorte qu'il permette une comparaison avec les unités de l'Atlas linguistique et celle de l'Atlas historique. Ainsi le Centre d'ethnologie française dotera notre pays d'un puissant instrument de connaissance, d'évaluation et de préservation du patrimoine. Nombreux sont les concours qui auront permis la réalisation de cette œuvre : au premier rang, il faut citer le Centre national de la recherche scientifique, le ministère de la Culture, le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Urbanisme et du Logement, le ministère de l'Agriculture. Qu'ils en soient remerciés.



Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale

Le corpus de l'architecture paysanne et de l'habitat rural n'est ni le rassemblement exhaustif de données architecturales relatives à la totalité des maisons rurales qu'on aurait obtenu par inventaire, ni un échantillon tiré au hasard, selon les règles du calcul des probabilités, à partir d'un recensement des maisons rurales, ni un choix de données issues d'une construction théorique qui combinerait, a priori, un certain nombre de traits censés caractériser dans leur diversité les maisons rurales françaises. C'est un corpus des genres et des types définis d'une manière anthropologique.

Par genres, on entend des classes de maisons reconnues comme similaires par les usagers et distinguées d'autres maisons reconnues comme différentes par les mêmes usagers. Les usagers, il est vrai, sont aussi variés que les usages : propriétaires exploitants, qui occupent la maison conformément à sa disposition d'origine, mais qui donnent à telle ou telle de ses parties une nouvelle affectation; propriétaires non exploitants, qui donnent à la maison une nouvelle destination, en transforment les volumes intérieurs, suppriment ou rajoutent des bâtiments, recomposant ainsi une nouvelle unité avec les éléments de l'ancienne; hommes de l'art, maçons, charpentiers, couvreurs, qui interviennent pour réparer, restaurer, transformer. Les compétences sont donc diverses pour reconnaître les genres, les capacités de discrimination aussi : autochtones et hétérochtones sont inégalement sensibles aux petites différences. Un fil conducteur toutefois est fourni, dans bon nombre de cas par la terminologie : les genres sont souvent identifiés et marqués par des mots dans les langues vernaculaires ou locales.

Par types, on entend des classes de maisons reconnues comme similaires et distinguées d'autres maisons reconnues comme différentes par l'anthropologue. Les usagers, en effet, sont multiples, leurs points de vue sont plus ou moins contradictoires, leur consensus est plus ou moins large. Une critique des genres est donc toujours nécessaire pour parvenir à identifier des types. Les types admettent des sous-types, et les sous-types d'autres sous-types, selon des schémas classificatoires très inégalement complexes d'après le contenu du champ de variation. On conviendra de nommer variante le type de plus petite extension et de plus grande compréhension dans la hiérarchie des types et des sous-types. La variation porte tantôt sur des parties constitutives, tantôt sur des arrangements. Par partie constitutive, on entend les ensembles d'éléments que combine le bâtisseur : ensemble d'éléments formant la porte, ensemble d'éléments formant la fenêtre, formant la cheminée, formant le balcon, etc. Depuis que Philippe Boudon a remis au jour les affinités profondes qui existent entre la structure de la langue et la structure de l'édifice bâti¹, on sait que ces ensembles sont analogues à des stocks de mots. Le bâtisseur s'y réfère, comme le locuteur se réfère à un paradigme : il puise dans le stock des parties constitutives possibles, tel qu'il est constitué dans son expérience, comme le locuteur se réfère à un dictionnaire de mots possibles et en choisit un parmi d'autres. Le lien qui unit les parties constitutives possibles entre elles est donc à traiter comme ce que les linguistes appellent un axe paradigmatique.

Par arrangement, on entend une mobilisation de parties constitutives pour la réalisation d'une œuvre empirique : telle maison précise. Un arrangement est donc à traiter comme une mise en œuvre syntaxique. Mais tandis que la chaîne syntagmatique est, pour la langue, une succession dans le temps, elle est, pour l'architecture, une simultanéité dans l'espace, autrement dit une contiguïté. On comprend qu'une œuvre déterminée : tel spécimen de maison en Normandie, tel autre en Alsace, résulte non d'un arrangement syntaxique unique des parties constitutives mais du jeu simultané de plusieurs arrangements. L'actualisation d'une partie constitutive : porte, cheminée, etc., ou, à un autre niveau, salle commune, étable, laiterie, etc., est en effet à traiter comme le résultat de l'application de plusieurs syntagmes, arrangement selon une chaîne horizontale et arrangement selon une chaîne verticale, selon les degrés de l'opposition entre le plus extérieur et le plus intérieur, le devant et le derrière, etc. La pluralité des syntagmes a donc un effet surdéterminant : chaque partie constitutive est ainsi surdéterminée, mais plus ou moins, selon

qu'elle résulte de la mise en œuvre de syntagmes architecturaux plus ou moins nombreux. Comme les parties constitutives résultent elles-mêmes d'une mobilisation syntaxique ou arrangement, la surdétermination joue à tous les niveaux : celui de la maison considérée dans la pluralité de ses bâtiments, celui de chaque bâtiment considéré en lui-même, celui de chaque partie de bâtiment et ceux des parties de parties.

Le vocabulaire proposé ici pour l'analyse anthropologique diffère donc de celui qui tend à prévaloir dans les études d'architecturologie. Ce que l'on nomme partie constitutive, pour une maison rurale, correspond à ce qu'une architecturologie appliquée aux édifices d'architecture savante comme celle que Philippe Boudon nomme un modèle, l'arrangement correspond à l'échelle, et le niveau est un ensemble ordonné d'arrangements — ou d'échelles — considéré comme une partie constitutive.

Et cette dualité de vocabulaire n'est ni abstraite ni évidente. Elle provient d'une dualité dans l'approche du fait architectural, selon que l'édifice examiné résulte, ou non, d'un projet explicite exécuté selon les règles d'une architecture savante, et graphiquement exprimé. A la différence en effet des agents de l'architecture savante, dont l'activité spécifique consiste à élaborer un projet à partir d'un programme², les architectes et bâtisseurs ruraux n'articulent pas des projets explicites qu'ils fixeraient par le dessin, et ne disposent que rarement de programmes explicites qui les lieraient par un descriptif écrit. Leurs programmes sont certes, comme les programmes composés pour les édifices publics ou les demeures aristocratiques, déterminés par des modèles culturels et fixés selon les normes d'une tradition. Ils tiennent donc compte des contraintes qui s'imposent à toute œuvre architecturale : contraintes de site, de moyens d'exécution, de convenance sociale. Et comme toute tradition vivante, les traditions architecturales savantes et les traditions architecturales paysannes évoluent : les programmes architecturaux admettent donc, dans les deux cas, des innovations, liées aux variations introduites par les acteurs sociaux sur les contraintes que ces programmes ont à respecter. Mais les architectes et bâtisseurs ruraux n'ont pas le même rapport au projet que les architectes d'Académie. Ils travaillent plutôt comme des charpentiers de la marine, dans un genre bien déterminé, et avec l'aide, le cas échéant, de gabarits et de gabarits, non par la médiation de plans graphiquement tracés et de dessins d'exécution.

Les projets formés par les bâtisseurs et effectivement exécutés sont, à la vérité, des variantes de modèles réalisés : on se met à bâtir une maison d'un genre bien connu localement, dont des spécimens nombreux donnent des exemples, la maison d'un tel, qui est ici, ou de tel autre, qui est là. L'opération architecturale consiste donc, en ce qu'elle est spécifique, à produire une variante : pure reproduction d'une autre maison que le bâtisseur prend pour modèle réalisé; adaptation du modèle réalisé aux contraintes d'un autre programme par commutation de parties constitutives ou par réarrangement des mêmes parties; création d'une variante significative qui sera prise elle-même comme modèle par d'autres bâtisseurs.

Une typologie prend en considération :

1° les composantes architecturales : parties constitutives et arrangements;

2° les contraintes de programmes : sites, convenances sociales, moyens d'exécution;

3° les procédés de construction : matériaux et techniques.

Chaque type, sous-type et variante significative d'un type renvoie à un modèle exemplarisé par un spécimen. Les modèles auxquels renvoie la typologie n'ont pas le même statut épistémologique que les modèles dont l'usager se sert. Ces derniers sont des exemplaires de maisons fonctionnant effectivement pour d'autres usagers comme des modèles reproduits en un certain nombre d'exemplaires, à quelques variations près. On ignore aujourd'hui quelles sont les maisons que les bâtisseurs ont effectivement prises comme modèles dans leurs opérations de construction. Les modèles auxquels renvoie la typologie sont des modèles pour l'anthropologue. Ils sont exemplarisés par des maisons effectivement bâties, d'après la configuration

desquelles on peut restituer l'analogie d'un projet architectural. Les maisons exemplarisant ces modèles fonctionnent alors, dans la typologie, comme des œuvres de référence, par rapport auxquelles on fait varier un sous-échantillon d'œuvres référées, selon la méthode détaillée dans l'Art populaire en France³.

Un type est régional quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante dans une aire géographique déterminée; la fréquence des exemplaires d'un modèle dans une région n'explique rien, parce que le fait de la contiguïté ne porte pas en lui-même d'intelligibilité propre : il est à expliquer.

Un type a une connotation historique particulière quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante à une époque déterminée. La fréquence des exemplaires d'un modèle à une époque n'explique rien, parce que le fait de la proximité dans le temps n'est pas intelligible en lui-même : il est à expliquer. La fréquence des exemplaires aujourd'hui repérables d'un modèle prédominant à une époque antérieure n'explique rien non plus : le fait de la survivance est à expliquer. Il faut donc, pour prendre en considération la dimension historique dans la typologie, tenir compte de la fréquence relative des modèles à différentes périodes de temps, de telle sorte que les spécimens, rares aujourd'hui, mais exemplarisant des modèles fréquemment reproduits autrefois, soient traités de la même manière que des spécimens exemplarisant d'autres modèles fréquemment reproduits et subsistant abondamment aujourd'hui; c'est-à-dire traiter ces spécimens uniquement du point de vue de leur importance dans la typologie. De la même manière, il faut, pour prendre en considération la stratification sociale dans la typologie, tenir compte des différences de programmes liées aux convenances sociales et aux moyens d'exécution qui varient selon que la maison est destinée originellement à un journalier, à un artisan ou à un propriétaire exploitant. Prendre en considération les contraintes de construction dans la typologie requiert, pareillement, que l'on tienne compte des différences de matériaux et de techniques, dont on ne peut décider, a priori, si elles sont indépendantes, ou non, des données architecturales et/ou des contraintes de programmes.

La typologie, ou construction des types, n'a pas d'autre but que de raisonner le choix des spécimens. Son résultat est donc un échantillon régional raisonné. Comme tout échantillon de cette espèce, le résultat de la construction est discutable; en l'absence de théorie générale, la place d'un spécimen dans la typologie peut être modifiée selon que l'on considère qu'une commutation de parties constitutives (axe paradigmatique) est plus ou moins importante qu'une variation dans les arrangements entre parties (axe syntagmatique); une variation des composantes architecturales, plus ou moins importante qu'une variation dans les programmes; une variation dans les procédés de construction, plus ou moins importante qu'une variation dans les programmes ou dans les composantes architecturales. L'essentiel, pour que l'échantillon soit bien raisonné, est que deux conditions soient remplies :

1° un consensus des experts sur la collection de spécimens : y a-t-il des lacunes ou non ?

2° une explication des rapports que les spécimens soutiennent entre eux : les spécimens manifestent des variations, mais qu'est-ce qui varie, de quels traits distinctifs le champ de variation est-il composé ?

Par théorie générale, on entend un corpus de propositions articulées les unes aux autres et formulées de telle sorte que les énoncés en soient vérifiables. Nous ne disposons pas aujourd'hui de pareille théorie pour la maison rurale. Le corpus des genres et des types mettra sur la voie permettant de bâtir une théorie générale si on considère que :

1° les maisons rurales ne sont pas des produits de la nature. On ne peut donc les classer comme on classe les espèces végétales ou les espèces animales, dont les individus se reproduisent par génération. Produits de l'activité humaine, les maisons rurales sont à classer par types dont les spécimens sont reproduits par des processus non naturels : le corpus doit restituer, à travers les œuvres, les traces de l'activité de reproduction et de production de la maison.

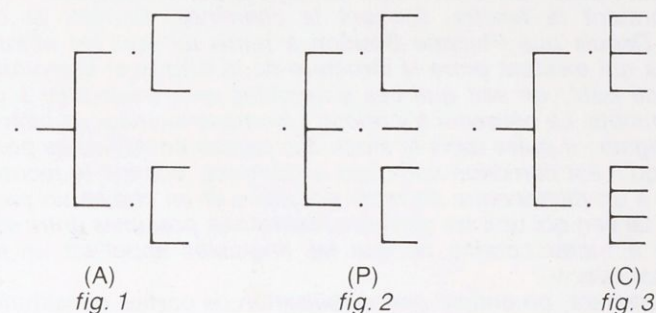
2° l'ensemble des maisons rurales en France ne forme pas de soi un

système ou plusieurs systèmes ou même un sous-système partie de systèmes plus vastes : rien n'indique, d'entrée de jeu, que les frontières politiques actuelles et les coupures chronologiques provoquées par les destructions et les transformations déterminent des critères d'appartenance tels que les ensembles et sous-ensembles ainsi formés aient le caractère de système. La typologie ne peut donc ni ne doit préjuger que l'ensemble des maisons de France est un ensemble systématique; elle ne doit pas préjuger, non plus, au cas où cet ensemble aurait les caractères d'un système, quelle devrait être ou quelle pourrait être la structure de ce système; elle fournit un cadre de rassemblement des données ou un cadre d'explicitation de la structure implicite de systèmes, si toutefois des ensembles systématiques peuvent être repérés.

Les typologies régionales ne peuvent donc pas être construites selon un schéma strictement identique. En effet, les oppositions pertinentes varient de région à région : ainsi, pour caractériser le site parmi les contraintes de programme, l'opposition plaine/montagne est plus significative en Dauphiné qu'en Ile-de-France; l'opposition côte/intérieur plus significative en Bretagne qu'en Provence. Pour caractériser la convenance sociale : l'opposition maison de journalier/maison de propriétaire domanier est plus significative en Normandie qu'en Savoie; l'opposition maison de vigneron/maison d'agriculteur, plus significative en Champagne qu'en Roussillon. L'important est que toutes les dimensions de la typologie soient prises en considération et que, si une opposition est considérée comme peu pertinente, cela soit dit et montré; ainsi, deux maisons de même type peuvent ne différer que par la couverture du toit, l'une étant couverte en lauze, l'autre en bardeaux : si la collection retient un spécimen de chacune, il doit être tout à fait clair que ce ne sont que deux sous-types d'un même type.

Comme tous les spécimens sont choisis d'après une typologie, chaque spécimen peut être caractérisé comme une suite de valeurs prises par des variables nominales correspondant chacune à un nœud dans le graphe formalisant la typologie.

Soit trois groupes de variables caractérisant les composantes architecturales (A), les contraintes de programmes (P), les procédés de construction (C). Supposons que les oppositions pertinentes puissent être hiérarchisées pour chaque groupe. Chaque fragment de la typologie pourra être formalisé par un graphe.



Si, par exemple, les variables caractérisant les composantes architecturales sont au nombre de quatre, hiérarchisées par rapport à une opposition fondamentale entre deux grandes variables, on aura, pour (A), quatre sous-types. Les figures 2 et 3 donnent des graphes formalisant des configurations possibles par la classification des variables caractérisant les contraintes de programme et les procédés de construction, la typologie aurait la structure d'un arbre si les trois fragments de typologie (A), (P) et (C) étaient hiérarchisés entre eux : or, ce n'est pas le cas, et aucune raison théorique n'exige que la classification des types compose un arbre unique. Si, par exemple, la typologie des composantes architecturales conduit à distinguer 8 sous-types, celle des contraintes de programme 5 sous-types, celle des procédés de construction 4 sous-types, le nombre total des sous-types atteindrait, au cas où toutes les combinaisons seraient possibles, $8 \times 5 \times 4 = 160$.

Par notation, on entend le système de symboles qui marquent les différentes positions des valeurs prises par les variables nominales. Soient A_t et A_s les variables architecturales qui caractérisent, l'une, les parties constitutives de la maison, l'autre, les arrangements. Il se peut que le stock des parties constitutives ne soit pas hiérarchisable. Supposons que l'inventaire des composantes architecturales pour une région déterminée fasse apparaître 15 espèces de parties constitutives distinctes. On les notera, conventionnellement, t_1 à t_{15} . Supposons que l'inventaire des arrangements réalisés fasse apparaître six genres d'arrangements. On les notera s_1 à s_6 . Mais chaque partie constitutive (paradigme) admet plusieurs variantes de réalisation (chaîne paradigmatique) : le balcon est plus ou moins profond, plus ou moins haut, il occupe plus ou moins complètement la façade, etc.; l'escalier est extérieur ou intérieur, il donne sur un balcon ou sur une porte, etc.; de même chaque arrangement des volumes intérieurs (syntagme) admet plusieurs variantes de réalisation (chaîne syntagmatique) : les hommes et les animaux cohabitent ou non sous le même toit, dans la même pièce ou dans des pièces différentes, toute l'année ou une partie de l'année seulement, etc. Un spécimen de maison est donc caractérisé, quant aux composantes architecturales, par les valeurs a, b, c, \dots , etc., que prennent les traits $t_1, t_2, \dots, t_n; s_1, s_2, \dots, s_n$. Si donc on note BN 01, BN 02, etc., les spécimens de maisons rurales retenues dans le Corpus pour la région Bourbonnais-Nivernais, chaque spécimen sera caractérisé par la suite des valeurs a, b, c , que prennent les trois groupes de variables caractéristiques : contraintes de programme P , composantes architecturales A , procédés de construction C , les valeurs sont distribuées chacune selon des échelles nominales, et non ordinales. Pour une description raisonnée, en effet, des oppositions binaires comme escalier extérieur/escalier intérieur, façade sur pignon/façade sur mur gouttereau ne doivent pas être ordonnées comme si une solution architecturale dans un sens précédait une solution architecturale dans l'autre sens dans l'ordre temporel d'apparition, dans l'ordre des valeurs sociales, dans l'ordre des coûts, etc. Les valeurs prises par les variables architecturales sont différentes comme des valeurs chromatiques, le bleu et le jaune, ou comme des espèces animales distinctes. De même, un éventail de matériaux de construction, comme le chaume, la tuile de bois, la tuile de terre, la lauze et l'ardoise sont à traiter comme des valeurs prises par une variable nominale : la description ne doit introduire entre elles qu'un ordre conventionnel qui ne présuppose en rien la précellence de l'une sur l'autre.

En application de ces principes, chaque volume du Corpus comporte donc un index typologique pour raisonner le choix des spécimens (voir page 77).

Le premier tableau est un classement des genres. Bâti après une reconnaissance des classifications indigènes, et un recours, éventuellement, à la terminologie identifiant ces classes, il fait apparaître les genres et les sous-genres, les régions ou ceux-ci prédominant, et les spécimens retenus pour les exemplariser. Ainsi, pour le Bourbonnais-Nivernais, on a, d'après les données recueillies par M. Guibal, huit genres différents (cf. tableau 1). Mais cette reconnaissance des genres n'est qu'une opération préliminaire. Les genres, en architecture rurale, sont en effet comme les genres en littérature orale ou en musique de tradition orale : à savoir des formes d'expression déterminées, pratiquées dans une culture circonscrite, dont tous les acteurs connaissent et manipulent les règles, sans pour autant en expliciter la théorie. Les genres, en architecture rurale, sont pratiqués mais non grammaticalisés. Le champ de variation, les traits pertinents, les oppositions significatives ne sont pas relevés comme tels et pris pour données dans un projet d'articulation théorique. Dans le champ de variation repéré par les genres, il y a donc lieu d'identifier les traits dont la combinaison forme les éléments d'une typologie.

C'est ainsi que pour le cas du Bourbonnais-Nivernais et sur la base des données rassemblées par M. Guibal, les contraintes de programme P se divisent et se subdivisent en un petit nombre d'oppositions entre traits pertinents, selon un tableau d'ensemble (cf. tableau 2).

Un spécimen, BN 01 par exemple, est ainsi caractérisé, pour les variables marquant les contraintes de programme, par les valeurs « ressources minérales du site : calcaire jurassique » P111; « site de plaine ou de vallée » P121; « paysage d'openfield » P133; « en semi-groupement » P143; « occupants propriétaires des bâtiments » P211; « en faire-valoir direct » P223; « se consacrant à la viticulture » P233; tandis que le spécimen BN 11 a pour caractéristiques : « ressource minérale du site : grès » P113; « site de collines » P121; « paysage bocager » P131; « habitat dispersé » P141; « occupant locataire des bâtiments » P212; « en fermage sur petite superficie » P2212; « se consacrant à l'élevage bovin » P231.

On peut donc écrire :

P (BN 01) : 111/121/133/143/211/223/233
 P (BN 11) : 113/121/131/141/212/2212/231

Les composantes architecturales A se divisent et se subdivisent de manière plus complexe. Pour le Bourbonnais-Nivernais, les observations de M. Guibal permettent de dégager six grandes variables de nature à caractériser les arrangements (syntagmes) et les parties constitutives (paradigmes) : l'organisation spatiale de l'exploitation, A1; la morphologie générale des bâtiments, A2; la localisation du logement, A3; le mode d'accès au niveau supérieur, A4; la morphologie des toits, A5; et les accès de grange, A6.

D'autres traits pourraient certes être proposés : le mode de groupement des bâtiments, par exemple, ou la localisation des aires destinées à l'eau et au feu. Ces traits n'ont pas été retenus, non en raison de leur manque d'importance pour la composition architecturale, mais, d'après les données recueillies, en raison de leur occurrence uniforme dans la région : ils ne permettent pas de discriminer des types; ces maisons rurales du Bourbonnais-Nivernais paraissent s'opposer ainsi, collectivement, aux maisons rurales d'autres régions, pour lesquelles ces caractéristiques sont discriminantes. Chaque spécimen est donc caractérisé par une suite de valeurs prises par les variables dénotant l'arrangement architectural, A1, A2, A3, A4, A5, A6, selon un tableau d'ensemble (cf. tableau 3).

On peut donc écrire :

A (BN 01) : 1121/1215/1312/1321/211/222/321/4122/5212/624
 A (BN 11) : 111/1312/211/221/321/4121/513/5211/53212/624

Les procédés de construction T , enfin, composent un champ de variation analogue. Trois caractéristiques sont, d'après les données de M. Guibal, discriminantes pour le Bourbonnais-Nivernais : la maçonnerie, T1; la charpente, T2; et la couverture, T3.

Le tableau 4 résume la hiérarchie des discriminations opérantes et permet d'écrire :

T (BN 01) : 1111/22131/311/323
 T (BN 11) : 1131/2212/311

Le spécimen BN 01 est donc caractérisé, en fin de compte, par la suite des valeurs nominales :

P (111/121/133/143/211/223/233)
 BN 01 = A (1121/1215/1312/1321/211/222/321/4122/5212/624)
 T (1111/22131/311/323)

Pareillement, le spécimen BN 11 a pour caractéristiques :

P (113/121/131/141/212/2212/231)
 A (111/1312/211/221/321/4121/513/5211/53212/624)
 T (1131/2212/311)

Les traits retenus comme discriminants pour une région donnée, telle que le Bourbonnais-Nivernais, sont-ils bien choisis, ou non ? Seule la collectivité des experts, censée compétente sur le contenu, peut en décider. Et les arguments ne manquent pas, probablement, pour considérer que la liste retenue pour telle ou telle région n'est pas parfaitement pertinente. Si importante la discussion sur le contenu soit-elle, elle repose sur la possibilité d'une comparaison organisée;

or, le système proposé ici fournit les fondements de cette possibilité et ouvre, comme je l'ai montré ailleurs⁴ un champ extraordinairement large au traitement des données.

On peut en effet confronter systématiquement les spécimens les uns aux autres, et se poser des questions telles que : pour une contrainte de programme donnée, par exemple P233 (viticulture), quelles sont les variations observables dans la composition architecturale A1 ? Les données observées offrent :

P233 = BN 01, 03, 18, 19, 21

Or, pour A1, les valeurs prises par les spécimens sont les suivantes :

BN 01 : 1121/1215/1312/1321

BN 03 : 1121/1211/1311/1321

BN 18 : 111/1313/1321

BN 19 : 1121/1211/1311/1321

BN 21 : 111/1313/1321

Le champ de variation est ainsi défini :

111/1211/1311/
1121/1215/1312/1321
/1313

Et certes, on ne découvre par là rien de bien surprenant. Mais que l'on imagine l'observation portant sur 2 000 spécimens à l'échelle de la France, et non plus sur 20 à l'échelle du Bourbonnais-Nivernais, caractérisés chacun par une trentaine ou une quarantaine de traits et non plus par 11, comme il est requis, d'après M. Guibal, pour discriminer les types dans les limites du Bourbonnais-Nivernais et l'on conviendra que nul ne peut anticiper quels systèmes de relations significatives peuvent être mis à jour.

La typologie, pour le corpus de l'architecture rurale française, n'a pas d'autre but, il faut le redire en guise de conclusion, que de raisonner

les choix destinés à former une collection de spécimens qui soit significative. Que l'on se garde, en conséquence, d'attendre de cette entreprise autre chose que ce pour quoi elle est faite. Que l'on se garde, en particulier, de prendre la simple confrontation des types, comme celle que l'on vient d'esquisser sur un exemple, pour une exploitation des données rassemblées dans le corpus : la quantité d'informations contenues dans une monographie de spécimen est sans commune mesure avec la mobilisation de données juste nécessaire pour raisonner le choix des maisons à observer. Plusieurs centaines de variables descriptives n'épuiseront probablement pas le stock d'informations contenu dans une monographie, d'une part, mais une ou deux dizaines de variables descriptives suffisent largement à discriminer les types pour former l'échantillon, d'autre part. Que l'on n'oublie jamais, enfin, qu'un spécimen n'est qu'un exemplaire, pris parmi beaucoup d'autres considérés comme indiscernables relativement au type qu'ils exemplarisent. La collection de maisons présentées dans le corpus illustre donc des types réalisés en des nombres d'exemplaires fort différents : de quelques unités à quelques milliers, voire quelques dizaines de milliers d'exemplaires. L'importance, ici, ne réside pas dans le nombre, mais dans la position dans le système des types.

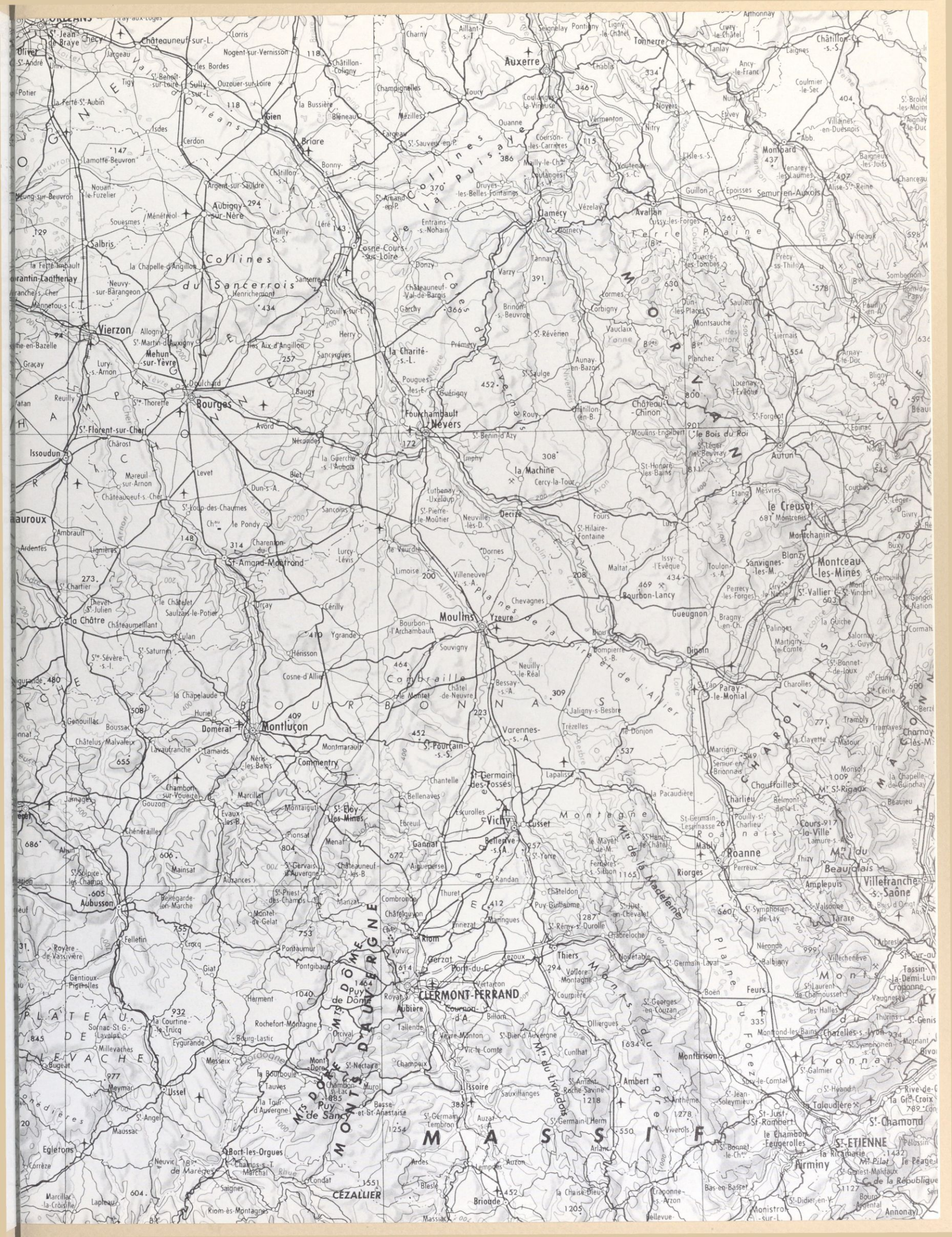
Jean Cuisenier

1. Philippe Boudon, *Architecture et architecturologie*. Paris, Atelier de recherche et d'étude d'aménagement, 1975.

2. Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Vocabulaire de l'architecture*. Paris, ministère des Affaires culturelles, 1972, p. 2.

3. Jean Cuisenier, *L'Art populaire en France*. Fribourg, Office du Livre, 1975.

4. Jean Cuisenier, *Économie et parenté*. Paris, Mouton, 1975.



Localisation des activités : le bâtiment d'habitation, sensiblement parallèle au chemin, occupe la partie centrale du côté ouest de la cour. Il contient, au premier niveau, une salle commune distribuant deux chambres disposées en enfilade. Dans la première de ces pièces se trouvent un petit local, servant de souillarde, et l'escalier (fermé par une cloison) conduisant à l'étage. Celui-ci, divisé en deux locaux communicants, fait usage de grenier. Le fournil (*chambre de four*), qui s'ouvre sur le jardin potager, est abrité par un prolongement du versant ouest du toit de ce bâtiment. De part et d'autre de celui-ci, deux petites constructions servent de remise; celle qui se trouve au nord dessert une ancienne écurie servant de cellier. Le côté sud de la cour est formé par une longue construction abritant une vaste grange et, à l'est, une petite étable; dans cette dernière, les bovins sont rangés le long de la cloison dans laquelle sont percés des guichets permettant de garnir mangeoires et râteliers depuis la travée de grange. Au mur pignon ouest de ce bâtiment, un appentis abrite la porcherie et le poulailler. Le côté nord de la cour est occupé par une construction plus ancienne que les autres, dans laquelle se trouvent une grange, une étable et une petite bergerie. Des ouvertures percées dans le mur de refend assurent la même fonction de garnissage des mangeoires. Le second niveau au-dessus de ces deux granges-étables sert de fenil. Les circulations principales se font à travers la cour; la grange sud met en communication la cour avec l'espace extérieur; la remise appuyée au mur pignon sud de l'étable assure le passage vers le jardin potager, le fournil et la porcherie-poulailler. Des clapiers sont installés contre le mur de clôture de la cour.

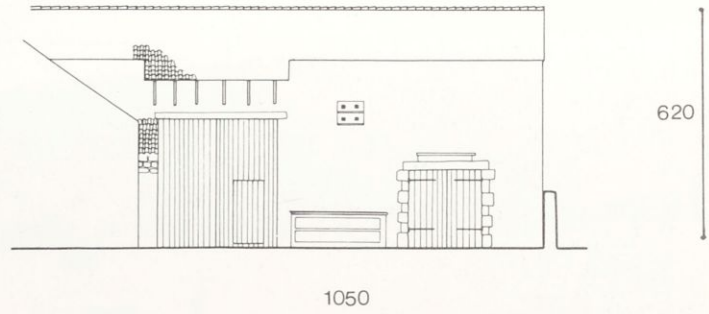
3. Construction

Fondations et murs : fondations peu profondes et murs en moellons de calcaire (calcaire marneux, oligocène) provenant pour l'essentiel de l'épierreage des champs ou des couches superficielles du socle. Les blocs et les pierres de taille proviennent des carrières qui se trouvent dans les coteaux voisins. Liants et enduits au mortier de chaux. Sur la grange-étable sud, pas d'enduit, mais des joints beurrés sur lesquels figurent de fausses assises et débordent (aux murs pignon) des pierres passantes. Chaînes d'angle en pierre de taille. Génoises sur l'habitation et la grange-étable sud.

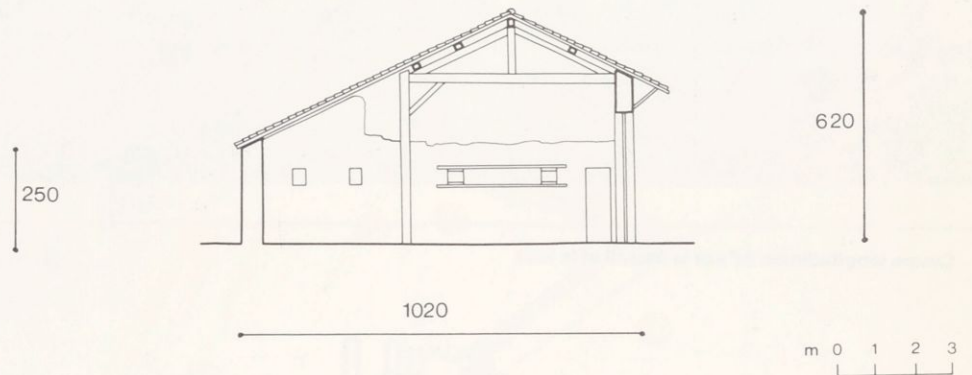
Toiture-charpente : toit à deux versants sur chacun des trois bâtiments principaux. Pente de 45° sur l'habitation et la grange-étable sud; pente de 25° sur l'autre grange-étable. Ferme de comble à surcroît (fermette à poinçon, sur jambes de force et aisseliers) sur l'habitation; ferme triangulée à faux-entrait (et jambes de force parallèles aux arbalétriers, poinçon et contrefiches) sur la grange-étable sud; ferme triangulée simple, à poinçon, sur la grange-étable nord (où le prolongement du versant nord est assuré par des chevrons, l'extrémité des fermes étant appuyée sur des poteaux).

Couverture : tuiles plates sur l'habitation; tuiles mécaniques sur la grange-étable sud; tuiles canal sur l'autre grange-étable (où une partie du versant sud se prolonge en auvent, soutenu par des consoles, au-dessus de la porte de la grange).

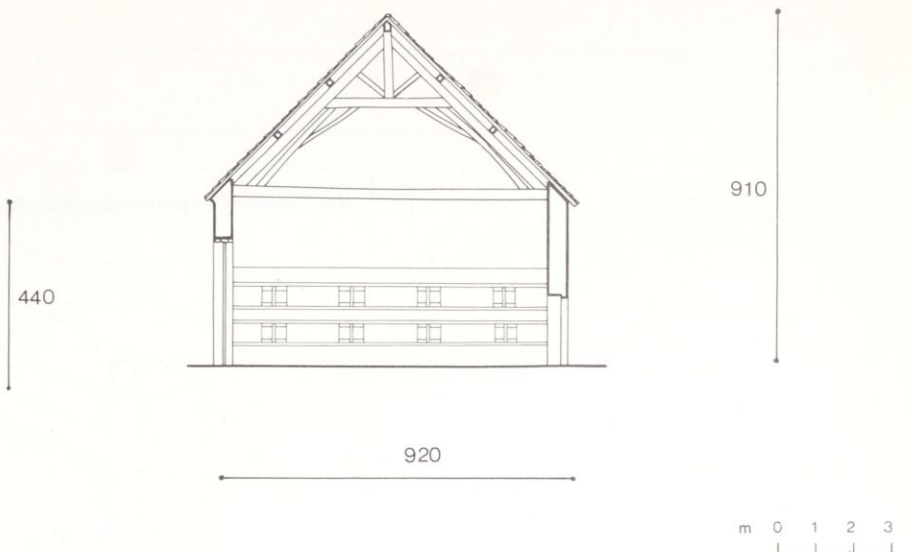
Façade sud de la grange-étable ancienne



Coupe CD transversale de la grange-étable ancienne



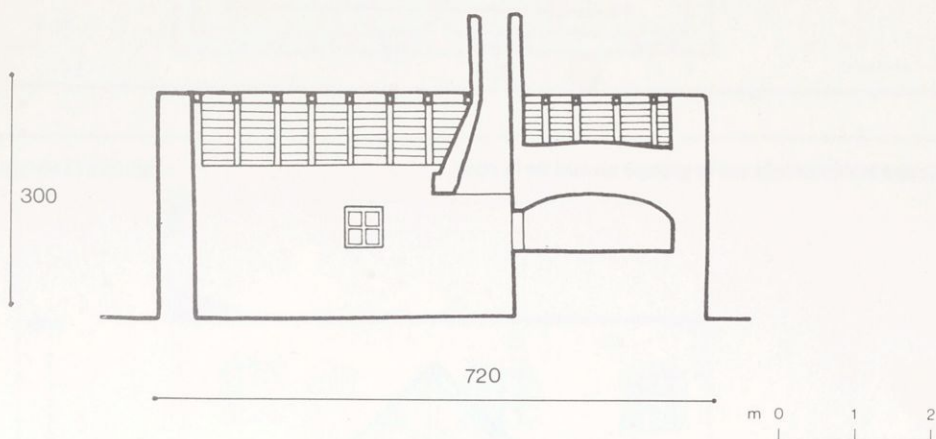
Coupe transversale sur la grange au sud de la cour



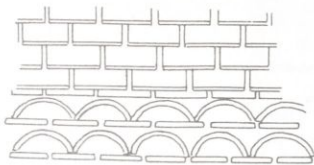
Façade principale de l'habitation, état en 1980.



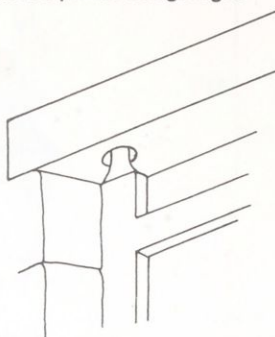
Coupe longitudinale EF sur le fournil et le four



Génoise



Articulation des portes des granges



Baies: encadrements en pierre de taille à l'habitation (recouverts par l'enduit aux fenêtres des chambres); petites fenêtres percées dans le surcroît du grenier et pour éclairer la souillarde. Linteaux en bois aux portes des granges; linteau de décharge, en bois, au-dessus du linteau monolithique de la porte de l'étable nord.

Feu-eau: dans la salle commune, cheminée engagée dans le mur pignon: faux manteau, corbeaux et jambages en pierre de taille travaillée en courbes; dans le fournil, cheminée à faux manteau en bois. Four à pain, conduits et souches en briques. Evier en pierre dans la souillarde (évacuation directe à travers le mur, sur le sol extérieur); puits dans l'angle sud-ouest de la cour, contre la façade de la grange.

Escaliers: dans la salle commune, un escalier, en bois, à une volée droite, fermé par une cloison et une porte (en partie basse); ailleurs, utilisation d'échelles. Les locaux du premier niveau sont tous de plain-pied.

Surfaces intérieures: sol en grandes dalles de pierre et en ciment dans la salle commune; en parquet dans les chambres et à l'étage. Pavés de pierre dans les étables, terre battue dans les granges (le sol de la cour est empierré). Enduits intérieurs de l'habitation au mortier de chaux, recouverts de peinture. Pas d'enduit dans les locaux d'exploitation.

Éléments de décor: génoises à deux rangs de tuiles canal renversées et trois rangs de tuiles plates (intercalés) scellés dans un bain de mortier de chaux, au sommet des murs gouttereaux de l'habitation et de la grange-étable sud.

Observations particulières: néant.

4. Historique

La trace d'un ancien conduit de cheminée dans la chambre centrale et la forte épaisseur du mur auquel il était appuyé donnent à penser que le bâtiment d'habitation a été agrandi, à une époque indéterminée, vers le sud, par la création de l'actuelle salle commune. Il est possible que cet agrandissement soit intervenu en même temps que la modification du toit, quand la tuile plate est venue remplacer la tuile canal. La grange-étable sud a été construite très tardivement (fin du XIX^e, début XX^e?) et a porté dès l'origine une couverture en tuiles mécaniques. Cette exploitation n'a guère été modifiée depuis la première enquête, elle a été complétée par un hangar et la couverture en tuiles canal de la vieille grange-étable a été remplacée par des tuiles mécaniques. L'exploitant actuel occupe une nouvelle habitation, construite à quelques mètres au nord, mais utilise tous les locaux de l'ancienne exploitation.